

Forêt tropicale à Bornéo. La dramatique déforestation entraîne des pertes irréversibles pour la faune, la flore et les ressources vitales pour l'humanité. Elle cause également l'émission d'environ 3 gigatonnes (Gt) de CO₂ par an auxquels s'ajoute 1 Gt due à la dégradation des forêts subsistantes (source : FAO, mars 2015) soit un total d'environ 4 Gt par an ou 10% environ du total des émissions anthropiques.



Le climat... et les autres crises

Voilà un véritable pavé dans la mare. **Guillaume Sainteny** vient de publier un ouvrage très détaillé qu'il présente ici : la priorité accordée aujourd'hui au climat, dans les politiques environnementales, par les Etats les ONG, les media, ne se fait-elle pas au détriment des autres questions environnementales ?



Guillaume Sainteny enseigne à AgroParis Tech, après avoir enseigné à Science Po Paris et Polytechnique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les questions environnementales et vient de publier *Le Climat qui cache la forêt. Comment la question climatique occulte les problèmes d'environnement*, Paris, Rue de l'Ecliquier, 2015.

Soulever cette simple question apparaît, à soi seul, iconoclaste et s'apparente à une démarche politiquement incorrecte tant il semble communément admis que « la lutte contre le réchauffement climatique » constitue la mère de toutes les batailles environnementales.

L'auteur de cet ouvrage n'appartient pas aux « climato-sceptiques ». Il considère (peut-être à tort ? mais c'est une autre question) que nombre d'études scientifiques ont mis en évidence non pas ce que les média appellent le « réchauffement climatique » mais un phénomène de changement climatique, essentiellement caractérisé par trois éléments : réchauffement en certains lieux de la planète et refroidissement en d'autres ; rythme rapide d'évolution de ces variations (plus rapide que ce qu'engendrerait une évolution purement naturelle) ; possibilité accrue d'événements

climatiques extrêmes et d'enchaînements de rétroactions, au-delà d'un certain seuil.

Il s'agit, plus simplement et de façon peut être plus hétérodoxe, de réexaminer, dans ce livre, la prééminence, considérée comme allant de soi, du thème climatique au sein des politiques d'environnement. De fait, si la question climatique était quasiment absente des politiques environnementales jusqu'aux années quatre-vingt-dix, elle a pris, depuis, une importance telle qu'elle vient non seulement à dominer mais aussi à les escamoter voire à leur nuire.

La crise climatique n'est pas la seule crise écologique

Or, si le changement climatique constitue incontestablement, un enjeu environnemental majeur, malgré son extrême médiatisation, il n'apparaît pas plus important que d'autres, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau, l'érosion de la biodiversité voire la dégradation des sols. On peut le démontrer

en comparant, par exemple, le nombre de décès prématurés engendrés par ces différents phénomènes, leurs coûts économiques ou encore la hiérarchie des constats et recommandations des grandes organisations internationales. Même dans les pays en voie de développement qui souffriront davantage que les pays du Nord des conséquences du changement climatique, ces autres problèmes d'environnement semblent néanmoins susceptibles d'entraîner des conséquences économiques et sanitaires supérieures à celles du changement climatique.

Le cas de la France

Quant à la France, la priorité absolue qu'elle confère au changement climatique au sein de ses politiques environnementales peut étonner. Si l'on passe en revue les critères à l'aune desquels elle pourrait s'y trouver justifiée, aucun ne semble véritablement résister à une analyse rigoureuse. En effet, la France qui représente plus de 4 % du PIB mondial, n'est responsable que de 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

En prolongeant les tendances nationales et mondiales actuelles, elle devrait émettre moins de 0,5 % du total mondial avant 2050. La politique climatique française n'est donc en rien déterminante. Elle ne saurait suffire

à résoudre le problème mondial, ni même à l'atténuer puisque la diminution de ses émissions est plus que compensée par celles, croissantes, des PVD et des pays émergents.

En outre, les performances de la France en la matière sont remarquables : elles en font l'un des pays les moins émetteurs de gaz à effet de serre de la planète. Avec 154 T de CO₂ dues à la combustion d'énergie émis par Md\$ de PIB en 2013, la France se situe au second rang dans l'UE, après la Suède, bien en dessous de la moyenne européenne (228 T CO₂) ou mondiale (368 T CO₂), du Japon (303 T CO₂), des Etats-Unis (354 T CO₂), de la Chine (602 T CO₂), de la Russie (699 T CO₂), etc. (1) Son secteur électrique est particulièrement performant, n'émettant que 69 g CO₂/kWh en 2011, 90% de l'électricité provenant de sources décarbonées. Le mix électrique français est donc le moins carboné de l'UE (350 g CO₂/kWh, en moyenne, 479 pour le Royaume-Uni, 475 pour l'Allemagne, 756 pour la Pologne etc.), après la Suède, émettant moins de 20 % de la moyenne du mix de l'UE.

En outre, ses performances ne cessent de s'améliorer. Alors que de nombreux pays développés, émergents ou en voie de développement continuent à accroître leurs émissions de CO₂, la France diminue les siennes. Entre 1990 et 2013, elles baissent de 12%. Celles dues à l'énergie décroissent de 8,7% contre une augmentation mondiale de 54%. Par habitant, elles déclinent de 6,1T à 5,1T/habitant, soit - 16%, et le contenu en CO₂ du PIB diminue d'un tiers. (2)

Le changement climatique constitue, de très loin, du domaine environnemental dans lequel le bilan de la France est le meilleur, à l'inverse de la qualité de l'air, de l'eau, de la biodiversité, etc., sujets sur lesquels ses résultats médiocres l'empêchent de respecter des conventions internationales ou Directives européennes, l'entraînant ainsi dans des contentieux voire des condamnations. Rien de tel en matière climatique dans laquelle, au contraire, la France respecte tous ses engagements internationaux. Enfin, contrairement à ce qui est souvent dit et cru, l'opinion publique française, elle-même, ne considère pas que le changement climatique constitue le problème d'environnement le plus important.

Or, cette priorité accordée à la politique climatique française s'effectue, parfois, au détriment de l'environnement, à tel point qu'elle a accru certains problèmes environnementaux, au lieu d'aider à les résoudre. La négligence relative du volet adaptation au profit des mesures d'atténuation au sein de la

politique climatique française a contribué à cette tendance.

Par ailleurs, bien que prioritaire, la politique climatique française a, jusqu'ici, été instable, déséquilibrée, coûteuse, peu efficiente et n'est pas parvenue à résoudre

les contradictions qui l'opposaient à d'autres politiques (par exemple, les politiques sociales, fiscales, agricoles, des transports, de l'urbanisme, etc.).

Facteurs extérieurs

Si la politique climatique domine les autres politiques environnementales, elle demeure, elle-même, tenue en lisière par d'autres politiques publiques sectorielles et ne parvient pas à les infléchir. Ainsi, de façon paradoxale, les bonnes performances de la France en la matière ne résultent pas tant de la politique climatique elle-même que de facteurs qui lui sont extérieurs et, pour la plupart, antérieurs (chocs pétroliers des années soixante-dix, part de l'hydroélectricité, choix du nucléaire, désindustrialisation, délocalisations, tertiarisation de l'économie, effets de la récession depuis 2008, etc.). Une franche réorientation de la politique climatique française, vers des mesures moins coûteuses, plus efficaces, tenant davantage compte du contexte international, accordant davantage de place à l'adaptation par rapport à l'atténuation et qui ne soient pas anti environnementales apparaît nécessaire. ■

Notes

(1) MEDDE, I4CE, *Chiffres clés du Climat. France et Monde*. Edition 2016, 2015.

(2) Centre Interprofessionnel technique d'étude de la pollution atmosphérique (CITEPA), Inventaires des émissions de pollutions atmosphériques en France. Séries sectorielles et analyses étendues. Format SECTEN, 2014, www.citepa.org.



Pour Guillaume Sainteny, de nombreux problèmes environnementaux ont une importance comparable à celle de la crise climatique... mais sont négligés. Par exemple :

- La pollution de l'air, c'est 7 millions de décès prématurés par an dans le monde dont 3,7 du fait de la pollution de l'air intérieur, à 90 % dans les pays en voie de développement. Le changement climatique, c'est moins de 10 % de cela. Et même en 2030, on comptera toujours plus de morts par pollution de l'air. En ce qui concerne la France, si l'augmentation de température du globe atteint 3,5°C, le nombre de décès supplémentaires attendus est estimé à 13 000 par an. Or dès aujourd'hui le nombre de décès annuels supplémentaires dus à la pollution de l'air intérieur est estimé à 20 000 et ceux dus à la pollution atmosphérique à 80 000 (p. 118).
- Biodiversité. La France fait partie des 20 pays « mégadivers » dans le monde mais figure au deuxième rang mondial pour les pertes d'espèces depuis le début du siècle (p. 119)
- L'eau. La proportion des « eaux potables » nécessitant un traitement avant utilisation ne cesse d'augmenter : 100% des eaux de surface en Ile-de-France, 65% en Bretagne. Guillaume Sainteny fournit également de nombreux chiffres d'où il appert que les principales crises écologiques ont des répercussions monétaires au moins aussi importantes que la crise climatique elle-même.